

Burundi : premier rapport sur les ressources génétiques forestières

@rib News, 05/10/2012 â€“ Source Xinhua Les intervenants en matiÃƒre forestiÃƒre au Burundi ont procÃƒdÃ© vendredi Ã Bujumbura Ã la validation du premier rapport national sur l'Ã©tat des ressources gÃ©nÃ©tiques forestiÃƒres, destinÃ© Ã la direction de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). D'aprÃƒs ce rapport prÃ©sentÃ© par le Point Focal National des Ressources GÃ©nÃ©tiques ForestiÃƒres au Burundi, le secteur des ressources gÃ©nÃ©tiques forestiÃƒres au Burundi prÃ©sente certaines insuffisances.

Il s'agit notamment de l'absence d'une loi spÃ©cifique sur les ressources gÃ©nÃ©tiques forestiÃƒres et d'un document de politique environnementale, le manque d'intÃ©gration des conventions internationales ratifiÃ©es dans les lois nationales ainsi que l'absence d'un mÃ©canisme de partage des bÃ©nÃ©fices issus de ces ressources. Cependant, selon ce rapport, le Burundi dispose de quelques atouts, car les ressortissants des pays voisins du Burundi, notamment ceux du Rwanda et de la RÃ©publique DÃ©mocratique du Congo (RDC), viennent rÃ©guliÃƒrement s'y approvisionner en semences forestiÃƒres, rÃ©putÃ©es de bonne qualitÃ© tandis que certains espÃ©ces de plantes sont exportÃ©es vers l'Europe pour des fins mÃ©dicinales. Le Burundi dispose des forÃªts qui couvrent environ 172.000 hectares, reprÃ©sentant 7% du territoire national, dont 103.000 ha occupÃ©es par les forÃªts naturelles et 69.000 ha de forÃªts artificielles.